

BUREAUX INTERNATIONAUX
RÉUNIS POUR LA PROTECTION
DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE, SUISSE

BIRPI

CCIU/VI/17
ORIGINAL: anglais
DATE: 27 septembre 1968
UNITED INTERNATIONAL
BUREAUX FOR THE PROTECTION
OF INTELLECTUAL PROPERTY
GENEVA, SWITZERLAND

COMITÉ DE COORDINATION INTERUNIONS, SIXIÈME SESSION INTERUNION COORDINATION COMMITTEE, SIXTH SESSION

(Genève, 24-27 septembre 1968)
(Geneva, September 24 to 27, 1968)

RAPPORT

Composition et ouverture de la session

1. La sixième session ordinaire du Comité de coordination interunions des BIRPI (ci-après désigné "le Comité") s'est tenue à Genève du 24 au 27 septembre 1968.
2. Sur les vingt-sept membres du Comité vingt-cinq étaient représentés : Allemagne (République fédérale), Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Hongrie, Inde, Iran, Italie, Japon, Kenya, Mexique, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Union soviétique. Les deux membres qui n'étaient pas représentés étaient le Cameroun et le Maroc.
3. Les sept Etats suivants étaient représentés par des observateurs : Algérie, Canada, Cuba, Israël, Liban, Saint-Siège, Tchécoslovaquie.
4. La liste des participants est annexée au présent Rapport.
5. La session a été ouverte par le Président de la session précédente, M. Albrecht Krieger (République fédérale d'Allemagne).

Adoption de l'ordre du jour

6. Le Comité a adopté à l'unanimité l'ordre du jour de la session, tel qu'il figure dans le document CCIU/VI/12.

Election du nouveau Bureau

7. Le nouveau Bureau a été élu à l'unanimité comme suit :
M. G.-L. de San (Belgique), Président, et MM. M. Naraghi (Iran)
et François Savignon (France), Vice-Présidents.

8. Dr. Arpad Bogsch, Vice-Directeur des BIRPI, a exercé les fonctions de Secrétaire du Comité.

Activités des BIRPI depuis la dernière session ordinaire du Comité de décembre 1967

9. Le Comité a examiné les documents CCIU/VI/3, CCIU/VI/9 et CCIU/VI/13.

10. Le Directeur des BIRPI a annoncé que le Sénégal avait déposé son instrument de ratification de l'Acte de Stockholm de la Convention de Berne et de la Convention OMPI. En outre, il a déclaré qu'il avait été informé par la Délégation soviétique que la ratification de la Convention OMPI avait été décidée par les autorités compétentes de l'Union soviétique et que les instruments seraient déposés dans les prochains jours.

11. Le Comité a pris note, en les approuvant, des rapports précités.

Rapport financier des BIRPI pour 1967

12. Le Comité a examiné le Rapport de gestion pour 1967 et le document CCIU/VI/4.

13. Aucune observation n'a été présentée sur le Rapport de gestion, qui a déjà été approuvé par l'Autorité de Surveillance, et d'autre part le Comité a pris note, en l'approuvant, du rapport figurant dans le document CCIU/VI/4.

Convention pour la protection des obtentions végétales

14. Le Comité a examiné les rapports figurant dans les documents CCIU/VI/5 et CCIU/VI/11 et en a pris note en les approuvant.

Programme et Budget des BIRPI pour 1969

15. Le Comité a examiné les documents CCIU/VI/6 et CCIU/VI/10.

16. Droit d'auteur. Le représentant des Etats-Unis d'Amérique a informé le Comité que son Gouvernement avait demandé au Président du Comité intergouvernemental du droit d'auteur, établi selon la Convention universelle sur le droit d'auteur, de convoquer ce Comité en session extraordinaire au début de 1969. Si le Comité permanent de l'Union de Berne tenait également une session extraordinaire à la même époque - ce qui apparaît hautement souhaitable et conforme aux décisions de décembre 1967 du Comité permanent et du Comité intergouvernemental du droit d'auteur (ci-après désignés "les deux Comités") - les sessions pourraient être tenues conjointement. Le Gouvernement des Etats-Unis envisage la possibilité d'offrir l'hospitalité des sessions conjointes à Washington. Les sessions conjointes des deux Comités pourraient mettre sur pied un groupe d'étude conjoint et déterminer son mandat avec pour mission d'examiner les problèmes d'ensemble découlant de la situation actuelle des relations en matière de droit d'auteur international, notamment à la lumière du Protocole de Stockholm de la Convention de Berne, des propositions de révision de la Convention universelle sur le droit d'auteur et de l'existence de deux Conventions administrées par deux Organisations.

17. Le représentant de la Suisse a déclaré que son Gouvernement était d'accord avec la marche à suivre proposée par le Gouvernement des Etats-Unis et qu'il demanderait la convocation desdites réunions.

18. Le représentant du Brésil a déclaré que son Gouvernement demanderait également la convocation desdites réunions.

19. Le représentant d'Israël a marqué son accord sur la nécessité de convoquer lesdites réunions et il a exprimé l'avis que les deux Conventions et leurs administrations devraient être fusionnées.

20. Le représentant de la France a marqué son accord sur la nécessité de convoquer lesdites réunions mais il lui a semblé qu'il était trop tôt pour fixer une date puisque celle-ci devrait être fixée seulement après que soit expirée la limite indiquée dans la circulaire des BIRPI pour les réponses concernant le Protocole de Stockholm et que les réponses puissent avoir été étudiées.

21. Les représentants du Danemark, de l'Espagne et du Japon ont marqué leur accord avec le plan exposé par le représentant des Etats-Unis. Le représentant du Japon a en outre déclaré que les sessions extraordinaires conjointes des deux Comités devraient être convoquées aussitôt que possible. Le représentant de l'Allemagne (République fédérale) a déclaré que son Gouvernement venait de demander au Président des deux Comités de convoquer lesdits Comités selon la proposition du Gouvernement des Etats-Unis.

22. Le représentant de l'Italie, pays qui est également celui du Président des deux Comités, a déclaré que la proposition des Etats-Unis lui paraissait acceptable mais que la convocation des sessions extraordinaires conjointes ne pouvait être décidée avant que les exigences de procédure n'aient été satisfaites.

23. Le Directeur des BIRPI a déclaré que les résultats de la discussion justifiaient amplement qu'il demandât au Président du Comité permanent de l'Union de Berne de convoquer ce Comité en session extraordinaire, conjointement avec le Comité intergouvernemental du droit d'auteur, pour les buts indiqués et aux Etats-Unis si le Gouvernement américain offrait son hospitalité.

24. Le Comité a pris note, en l'approuvant, de la déclaration du Directeur.

25. Revision de l'Arrangement de Madrid sur l'enregistrement international des marques. Le représentant des Etats-Unis a exprimé un intérêt tout particulier pour les étapes proposées en vue d'une éventuelle revision de l'Arrangement de Madrid aux fins mentionnées dans le paragraphe 20 du document CCIU/VI/6. Les Etats-Unis appuient fortement ce point du programme des BIRPI et désirent participer activement aux efforts qui seront faits pour réussir sa réalisation.

26. Loi-type sur les dessins et modèles industriels pour les pays en voie de développement (voir paragraphe 23 b) du document CCIU/VI/6). Répondant à une question du représentant de l'Australie, le Directeur des BIRPI a déclaré que - comme ce fut le cas pour les deux autres lois-type - il consulterait par écrit les Gouvernements de tous les pays membres de l'Union de Paris, autres que pays en voie de développement, sur le projet de loi-type. Les pays en voie de développement seraient consultés lors d'une réunion spéciale composée seulement de leurs représentants et de certaines organisations internationales.

27. Le Comité a exprimé à l'unanimité un avis favorable sur le projet de programme et de budget tel qu'il résulte des documents CCIU/VI/6 et CCIU/VI/10.

Questions concernant le personnel

28. Le Comité avait à sa disposition les documents CCIU/VI/7, CCIU/VI/8 et CCIU/VI/14.

29. Second Vice-Directeur. Le Directeur des BIRPI a déclaré que parmi les vingt-huit candidatures reçues par les BIRPI, son attention avait été retenue en particulier par les deux qui proviennent du personnel actuel des BIRPI - MM. Masouyé et Pfanner - et deux qui proviennent de l'extérieur - MM. Tcherviakov et Voyame. Dans le document CCIU/VI/8, il a envisagé le choix de M. Tcherviakov pour les motifs indiqués dans ce document mais entre-temps il a été informé que, pour des raisons personnelles, M. Tcherviakov ne pourrait occuper le poste que peut-être d'ici six mois ou plus et que, dans ces conditions, sa candidature devait être considérée comme retirée.

30. Le Directeur des BIRPI a alors déclaré qu'il désirait nommer M. Voyame comme Second Vice-Directeur. Celui-ci possède d'éminentes qualifications, il a fait une brillante carrière dans les questions internationales de propriété industrielle et de droit d'auteur, il a une longue expérience de l'administration gouvernementale et une personnalité qui conviendrait excellemment au poste en question.

31. Le représentant de l'Union soviétique a confirmé ce que le Directeur des BIRPI avait dit au sujet de M. Tcherviakov, ressortissant de l'Union soviétique. Il a déclaré que l'Union soviétique se réservait le droit de présenter dans l'avenir un candidat s'il se produisait une vacance à un niveau approprié (Vice-Directeur ou Directeur-Assistant) ou bien si un nouveau poste à un tel niveau était créé ultérieurement, par exemple après l'entrée en vigueur de la Convention sur l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle.

32. Le représentant du Brésil a déclaré que si la candidature de M. Tcherviakov avait été maintenue il aurait dû s'y opposer car, si elle avait été acceptée, cela aurait signifié que les deux Vice-Directeurs auraient été des ressortissants de pays qui ne sont pas membres de l'Union de Berne, résultat qu'il ne pourrait admettre. Il a ajouté, parlant également au nom des représentants de l'Argentine et du Mexique, qu'il soutenait la nomination de M. Voyame. L'opinion du Brésil a également été partagée par les représentants de la France et de l'Iran.

33. Après que les représentants de la France, de l'Italie et de l'Allemagne (République fédérale) aient appuyé les candidats ressortissant de leur propre pays et, après que les représentants de ces pays et de plusieurs autres aient prôné les mérites de M. Masouyé ou de M. Pfanner et déclaré qu'ils pouvaient appuyer leur nomination aussi, les représentants du Royaume-Uni, de l'Allemagne (République fédérale), des Etats-Unis d'Amérique, des Pays-Bas, de la France, de l'Italie, de l'Espagne et de l'Autriche (dans cet ordre) ont exprimé leur grande satisfaction de l'intention du Directeur de nommer M. Voyame, dont ils ont tous souligné les qualifications et les mérites. Le représentant de la Suisse a exprimé l'appréciation de son Gouvernement pour la proposition du Directeur et pour l'appui qui lui a été donné.

34. Le Comité a décidé, par acclamations, d'émettre un avis favorable sur l'intention du Directeur des BIRPI de nommer M. Joseph Voyame, ressortissant de la Suisse, au poste de Second Vice-Directeur des BIRPI.

35. Possibilité de nomination de M. Masouyé à un poste de grade D/1. Le Directeur des BIRPI a déclaré que, sous réserve de l'accomplissement des formalités prévues par le Statut du Personnel, il avait l'intention de nommer M. Claude Masouyé à un poste de grade D/1 et il a demandé l'avis du Comité.
36. Les représentants des pays suivants (dans l'ordre où ils ont parlé) ont rendu hommage au travail et à la personnalité de M. Masouyé et appuyé le projet du Directeur : Allemagne (République fédérale), Union soviétique, Suède, Pays-Bas, Etats-Unis d'Amérique, Italie, Argentine, Royaume-Uni, Suisse, Espagne, Danemark, Roumanie, Pologne, Australie, Autriche, Brésil, Mexique. Le représentant de la France a exprimé les remerciements de son Gouvernement pour la proposition du Directeur et pour l'appui qui lui a été donné.
37. Le Comité a décidé à l'unanimité d'émettre un avis favorable sur ledit projet du Directeur concernant M. Masouyé.
38. Autres postes de grade D/1. Le représentant de l'Allemagne (République fédérale) a déclaré qu'à son avis les postes de Chefs des Divisions de la propriété industrielle et du droit d'auteur devraient être reclassés en postes de grade D/1. Ce point de vue a été partagé par les représentants de l'Autriche, du Brésil, de l'Italie et des Pays-Bas.
39. Le Directeur des BIRPI a répondu que, conformément au Statut du Personnel, l'initiative dans de telles questions lui appartenait et que toute reclassification exigeait une intervention du Comité de classification. Les propositions lui ont semblé prématurées. Si les responsabilités et le personnel de ces Divisions augmentaient considérablement à l'avenir, par exemple celles de la Division de la propriété industrielle en raison du plan PCT, il soumettrait la question au Comité de classification.
40. Cette déclaration du Directeur a été notée par le Comité. Les représentants des Pays-Bas et de l'Allemagne (République fédérale) ont cependant déclaré que les responsabilités de la Division de la propriété industrielle justifiaient déjà leur proposition.

41. Répartition géographique du Personnel. Le Directeur des BIRPI a attiré l'attention du Comité sur les progrès faits durant ces derniers mois dans le recrutement de membres du personnel ressortissant de pays situés hors d'Europe : des ressortissants de l'Iran, du Pakistan et du Sénégal ont en effet été récemment recrutés.

42. Sous réserve des décisions rapportées aux paragraphes 34 et 37 ci-dessus, le Comité a pris note, en l'approuvant, du contenu des documents mentionnés au paragraphe 28.

Hommage à M. le Vice-Directeur Magnin

43. Le Vice-Directeur Charles-Louis Magnin se retirant à la fin de la présente année, plusieurs Délégations ont exprimé leur appréciation des services qu'il a rendus comme Vice-Directeur des BIRPI depuis 1948.

44. M. Magnin a ensuite pris la parole, après quoi les membres du Comité se sont levés pour lui faire une ovation en signe de remerciements et d'expression de leurs meilleurs vœux.

Hommage à M. Woodley, Conseiller supérieur

45. M. Ross Woodley, Conseiller supérieur, prenant sa retraite cette année, plusieurs Délégations ont exprimé leur appréciation pour les services qu'il a rendus à la fois comme Chef de la Division de la propriété industrielle entre les années 1954 et 1966 et comme premier titulaire du poste, créé en 1966, de Conseiller supérieur pour les relations avec les organisations internationales.

46. M. Woodley a ensuite pris la parole, après quoi les membres du Comité se sont levés pour lui faire une ovation en signe de remerciements et d'expression de leurs meilleurs vœux.

Prochaine session du Comité

47. Le Comité a pris note que la prochaine session ordinaire était prévue pour la semaine commençant le 22 septembre 1969.

Clôture de la Session

48. La sixième session ordinaire du Comité de coordination interunions a été déclarée close par son Président, M. G.-L. de San, (Belgique).

49. Le présent Rapport a été adopté à l'unanimité par le Comité, lors de sa séance de clôture, le 27 septembre 1968.

LISTE DES PARTICIPANTS

ETATS MEMBRES DU COMITE

Allemagne (République fédérale)

M. A. KRIEGER, Ministerialrat, Ministère fédéral de la Justice, Bonn

M. R. SINGER, Leitender Regierungsdirektor, Office allemand des brevets, Munich

Mme E. STEUP, Regierungsdirektorin, Ministère fédéral de la Justice, Bonn

M. P. SCHÖNFELD, Premier Secrétaire, Délégation permanente de la République fédérale d'Allemagne, Genève

Argentine

M. L.M. LAURELLI, Secrétaire d'Ambassade, Délégation permanente de la République Argentine, Genève

Australie

Mlle J.H. BARNETT, Premier Secrétaire, Mission permanente d'Australie, Genève

Autriche

M. T. LORENZ, Conseiller, Ministère fédéral du Commerce et de l'Industrie, Vienne

Belgique

M. G.-L. DE SAN, Directeur général, Conseiller juridique, Ministère de l'Education nationale et de la Culture, Bruxelles

M. P. PEETERMANS, Secrétaire d'Administration, Service de la Propriété industrielle et commerciale, Ministère des Affaires économiques, Bruxelles

Brésil

M. J.C. RIBEIRO, Deuxième Secrétaire d'Ambassade,
Délégation permanente du Brésil, Genève

Danemark

M. T. LUND, Professeur à l'Université d'Aarhus, Risskov

Espagne

M. A.F. MAZARAMBROZ, Chef du Registre de la Propriété
industrielle, Madrid

M. F. UTRAY, Délégué permanent adjoint, Délégation permanente
d'Espagne, Genève

Mme I. FONSECA-RUIZ, Secrétaire technique à la Direction générale
des Archives et Bibliothèques, Madrid

Etats-Unis d'Amérique

M. E.J. BRENNER, Commissioner of Patents, Washington, D.C.

M. H.J. WINTER, Assistant Chief, Business Practices Division,
Department of State, Washington, D.C.

M. G.D. O'BRIEN, Assistant Commissioner of Patents, Washington, D.C.

France

M. F. SAVIGNON, Directeur, Institut national de la
Propriété industrielle, Paris

M. R. LABRY, Conseiller d'Ambassade, Ministère des Affaires
étrangères, Direction des Affaires économiques et financières,
Paris

M. A. KEREVER, Maître des Requêtes au Conseil d'Etat,
Ministère d'Etat pour les Affaires culturelles, Paris

Hongrie

M. A. KISS, Vice-Président, Office national d'Inventions,
Budapest

M. J. BOBROVSZKY, Conseiller juridique, Office national
d'Inventions, Budapest

Inde

M. K.K.S. RANA, Premier Secrétaire, Mission permanente de l'Inde, Genève

Iran

M. M. NARAGHI, Directeur, Office d'enregistrement des sociétés et de la Propriété industrielle, Téhéran

Italie

M. G. TROTTA, Conseiller juridique, Ministère des Affaires étrangères, Rome

✓ M. G. GALTIERI, Chef du Bureau de la Propriété littéraire, artistique et scientifique, Présidence du Conseil des Ministres, Rome

✓ M. V. de SANCTIS, Avocat, Conseiller juridique de la Société italienne des auteurs et éditeurs, Rome

× M. A. PELIZZA, Inspecteur général, Ministère de l'Industrie, Rome

M. M. ANGEL-PULSINELLI, Inspecteur général, Ministère de l'Industrie, Rome

Japon

M. T. SAKAI, Premier Secrétaire, Délégation du Japon, Genève

M. T. SUZUKI, Conseiller, Délégation du Japon, Genève

Kenya

M. D.J. COWARD, C.M.G., Registrar General, State Law Office, Nairobi

Mexique

M. H. CARDENAS, Deuxième Secrétaire, Délégation permanente du Mexique, Genève

Pays-Bas

M. J.B. VAN BENTHEM, Président du Conseil des Brevets, La Haye

M. W.M.J.C. PHAF, Chef de la Division des Affaires législatives et juridiques, Ministère des Affaires économiques, La Haye

M. H.J.A.M. VROUWENVELDER, Chef de la Division de la Comptabilité, Ministère des Affaires économiques, La Haye

Pologne

M. J. CIESIELSKI, Directeur du Cabinet, Office national des Brevets, Varsovie

M. M. ZOŁEDOWSKI, Chef de Section, Office national des Brevets, Varsovie

M. J. DALEWSKI, Chef de la Section juridique, Office national des Brevets, Varsovie

Portugal

M. F. de ALCAMBAR-PEREIRA, Représentant Permanent du Portugal auprès des Nations Unies, Mission permanente du Portugal, Genève

M. L. PAZOS ALONSO, Secrétaire d'Ambassade, Mission permanente du Portugal, Genève

Roumanie

M. C. MITRAN, Deuxième Secrétaire, Mission permanente de Roumanie, Genève

Royaume-Uni

M. G. GRANT, C.B., Comptroller-General, Office des Brevets, Londres

M. I.J.G. DAVIS, Principal Examiner, Office des Brevets, Londres

Suède

M. G. BORGGÅRD, Directeur général, Office national des brevets et de l'enregistrement, Stockholm

M. C. UGGLA, Conseiller, Office national des brevets et de l'enregistrement, Stockholm

Suisse

M. J. HUMBERT, Ambassadeur, Mission permanente de la Suisse, Genève

M. J. VOYAME, Directeur, Bureau fédéral de la Propriété intellectuelle, Berne

M. W. STAMM, Chef de Section, Bureau fédéral de la Propriété intellectuelle, Berne

M. A. COIGNY, Collaborateur diplomatique, Département politique fédéral, Berne

M. P. RUEDIN, Collaborateur consulaire, Département politique fédéral, Berne

Union des Républiques Socialistes Soviétiques

M. Y.E. MAKSAREV, Président, Comité pour les inventions et découvertes auprès du Conseil des Ministres de l'URSS, Moscou

M. V. I. ILJIN, Chef adjoint, Division des Relations extérieures, Comité pour les inventions et découvertes auprès du Conseil des Ministres de l'URSS, Moscou

M. Y.A. GYRDYMOV, Comité pour les inventions et découvertes auprès du Conseil des Ministres de l'URSS, Moscou

OBSERVATEURS

Algérie

M. S. BOUZIDI, Chef de Division, Office national de la Propriété industrielle, Alger

M. A. ABDELOUAHAB, Chef de Service, Office national de la Propriété industrielle, Alger

Canada

M. F.W. SIMONS, Assistant Commissioner of Patents, Office des Brevets, Ottawa

M. J. CORBEIL, Deuxième Secrétaire, Mission permanente du Canada, Genève

Cuba

M. M. GARCIA INCHÁUSTEGUI, Ambassadeur extraordinaire
et plénipotentiaire, Délégation permanente de Cuba, Genève

M. F. ORTIZ RODRIGUEZ, Premier Secrétaire, Délégation
permanente de Cuba, Genève

Israël

M. Z. SHER, Registrar of Patents, Designs and Trade Marks,
Office des Brevets, Jerusalem

Liban

Mme R. HOMSY, Premier Secrétaire, Mission permanente
du Liban, Genève

Saint-Siège

Rév. Père H.-M. DE RIEDMATTEN, Observateur permanent du
Saint-Siège auprès des Organisations internationales à Genève,
Genève

Tchécoslovaquie

M. M. VŠETEČKA, Chef du Département juridique et international,
Office des Brevets et des Inventions, Prague

BUREAU DU COMITE

Président : M. G. DE SAN (Belgique)
Vice-Présidents : M. M. NARAGHI (Iran)
M. F. SAVIGNON (France)
Secrétaire : Dr. A. BOGSCH (BIRPI)

BUREAUX INTERNATIONAUX REUNIS
POUR LA PROTECTION DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE (BIRPI)

M. le Professeur G.H.C. BODENHAUSEN, Directeur
Dr. Arpad BOGSCH, Vice-Directeur
M. Ch.-L. MAGNIN, Vice-Directeur
M. R. WOODLEY, Conseiller supérieur
M. B.A. ARMSTRONG, Conseiller, Chef de la Division des Finances
et du Personnel
M. C. MASOUYE, Conseiller, Chef de la Division du Droit d'auteur
M. K. PFANNER, Conseiller, Chef de la Division de la
Propriété industrielle